



Information sur un somme due a une banque .

Par **zaza83**, le **29/09/2015** à **12:59**

Bonjour. Voila j'avais une carte électron sans me prévenir ma banque a autorisé le découvert ; après un refus de crédit j ai donc changé de banque et le temps de prévenir ma mutuelle elle a continuer a essayé de prélever suite a ca avec les frais on me demande de payer 613€ . Je suis handicapée entre temps je perçois l AAH et bientôt pole emploi ils ont changé plusieurs fois d huissiers et me réclame toujours cette dette et m ont mis en interdiction de prêt. Que peuvent ils faire contre moi car je suis en désaccord de ne pas m avoir prévenue . Cordialement. Je vous remercie a l avance.